



Saisie sur compte bancaire

Par **jean charlrs**, le **08/11/2010** à **11:45**

Bonjour,rnrnJ'ai actuellement une saisie sur compte bancaire fait par un huissier de justice à qui je règle une certaine somme tout les mois pour rembourser ma dette. Malgré mon remboursement mensuel, il m'a bloqué mon compte et me réclame la somme totale, dans le cas où je ne peux pas lui rembourser la somme, mon compte restera bloqué et inutilisable jusqu'au remboursement total. Je ne peux, à ce jour, retirer aucune somme d'argent, faire aucun virement pour régler mes autres échéances y compris verser la pension alimentaire à mon ex-épouse, il me met dans une situation insupportable et ingérable les autres créanciers vont sûrement par la suite me pénaliser pour faute de règlement alors que jusqu'a maintenant, je m'efforçais de payer tout le monde. Qu'elle solution me reste-t'il ? rnrnJe suis anéanti par cette situation, que puis-je faire ?

Par **mimi493**, le **08/11/2010** à **13:51**

Déplacez-vous à votre banque. Vous devez avoir obligatoirement un solde bancaire insaisissable et non bloqué (c'est d'office).rnLe compte sera débloqué dans quelques jours (je crois que c'est 12 jours). Il n'est pas bloqué jusqu'à paiement de la dette.rnrnS'il a pu faire une saisie, c'est qu'il a un titre exécutoire. Il y a eu un jugement ? Qui est le créancier ?